

L'an deux mil quinze, le dix-huit décembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Damien MICHALLET, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19

DATE DES CONVOCATIONS : 11 décembre 2015

Monsieur le Maire procède à l'appel nominal des élus.

Présents : MM. MICHALLET Damien, ALLAROUSSE Nicolas, BALLEFIN Robert, BOUCHÉ Christian, CORREIA Alexia, DERDERIAN Philippe (arrivé à 19h30), DUMOULIN Chantal, GAIFFIER Jean-Philippe, GENILLON André, GOICHOT Guadalupe, GRUOT Mireille, MILLY Roger, ROGEMOND Maurice, SADIN Christine.

Absent(e)s excusé(e)s : Mme BERCHET Marie donne pouvoir à M. DERDERIAN Philippe  
Mme CANET Véronique donne pouvoir à Mme SADIN Christine  
Mme AUBIGNAT Stéphanie donne pouvoir à M. BALLEFIN Robert  
Mme ROGEMOND Ludivine

Absent : M. MAUGER Dominique

Madame CORREIA Alexia est nommée secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le quorum étant vérifié, la séance est ouverte à dix huit heures trente.

## **DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES**

---

Monsieur Damien MICHALLET, Maire, présente les orientations budgétaires pour 2016 afin de préparer le budget de la commune.

Il propose une liste d'investissements qui sera arrêtée en fonction des priorités et des possibilités financières de la commune.

## **RESTES A REALISER 2015**

---

Monsieur Damien MICHALLET, Maire énonce aux membres du Conseil Municipal les restes à réaliser 2015.

## **DECISION MODIFICATIVE N° 2 – CHARGES DU PERSONNEL**

---

Monsieur Damien MICHALLET, Maire, informe le Conseil Municipal que les dépenses du personnel non titulaire (6413) et les contrats d'avenir (64168) ont augmenté depuis le mois de septembre et ont dépassé le budget primitif.

Il convient de prendre une décision modificative afin d'affecter des crédits au compte 6413 et 64168 en diminuant les crédits au compte 60621 combustibles et 61523 entretien de voiries

DESIGNATION	DIMINUTION SUR CREDITS OUVERTS	AUGMENTATION SUR CREDITS OUVERTS
D 60621 : Combustibles	11 000 €	
D 61523 : Entretien de voiries	21 000 €	
6413 Personnel non titulaire		21 000 €
64168 Autres		11 000 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité cette proposition et charge Monsieur le Maire de signer les documents se rapportant à cette affaire.

## **GRATIFICATION STAGIAIRES**

---

Monsieur Damien MICHALLET, Maire rappelle que des collégiens ou des lycéens peuvent être accueillis au sein de la Mairie pour effectuer un stage dans le cadre de leur cursus scolaire.

La commission du personnel s'est réunie afin d'étudier les modalités de leur accorder une gratification.

Elle propose de récompenser le travail des stagiaires accueillis au sein de la Mairie pour une durée supérieure à une semaine.

Cette gratification s'élèvera à 50 euros par semaine.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

## **ACHAT VOITURE ELECTRIQUE ZOÉ**

---

Monsieur Damien MICHALLET, Maire rappelle au Conseil Municipal que l'achat d'un véhicule électrique par la commune est prévu au budget 2015.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Roger MILLY afin qu'il présente ses recherches concernant l'acquisition de ce véhicule électrique.

Trois devis sont exposés aux membres du Conseil Municipal.

Il propose l'achat d'un véhicule électrique Renault ZOÉ (life charge rapide Type 2).

La dépense s'élève à **11 234,59 HT €, soit 14 735, 76 € TTC.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité, charge Monsieur le Maire d'effectuer l'achat et de signer tous les documents s'y rapportant.

## **ELARGISSEMENT CHAUSSEE CHEMIN DES COURS**

---

Monsieur Damien MICHALLET, Maire, rappelle au Conseil Municipal que la commune envisage de faire des travaux Chemin des Cours afin d'élargir la chaussée pour raison de sécurité.

Une consultation a eu lieu le 26 octobre 2015 affichage en mairie avec une remise des plis pour le 10 novembre 2015 à 12h.

Deux entreprises ont répondu à la consultation.

- ✓ Entreprise MDTP : 27 970, 80 € TTC
- ✓ Entreprise RAVEL TP : 23 343, 60 € TTC

Il est proposé de retenir l'entreprise RAVEL TP pour un montant de 19 453,00 € HT, soit 23 343,60 € TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte cette proposition et autorise Monsieur le Maire à signer les documents se rapportant à cette affaire.

Arrivée de Monsieur Philippe DERDERIAN à dix-neuf heures trente.

## DEMANDE DE SUBVENTION – SECURISATION CHEMIN DES COURS

---

Monsieur Damien MICHALLET, Maire, informe le Conseil Municipal que, dans le prolongement de la politique nationale, la charte départementale de sécurité routière identifie 3 enjeux majeurs pour l'Isère : les jeunes conducteurs, les deux roues motorisés et la gravité des accidents.

Les collectivités locales y contribuent fortement, comme cela a été confirmé par la signature d'une charte de sécurité routière en 2007 avec l'association des maires de l'Isère. Cette action passe, entre autres initiatives locales, par une bonne gestion du domaine public (autorisations d'accès, servitudes de visibilité...), une vision intégrée de la sécurité routière (urbanisme, routes, déplacements), ainsi que par des aménagements spécifiques de l'infrastructure et de son environnement.

Monsieur le Maire rappelle que le projet de sécurisation du « Chemin des Cours » a pour but d'améliorer la sécurité des usagers de la voie afin de prévenir tout accident.

Le montant des travaux est de 19 453,00 € HT soit 23 343,60€ TTC.

Monsieur le Maire précise que ces travaux peuvent prétendre à une aide financière :

- Du Conseil Départemental de l'Isère
- D'Isère Porte des Alpes
- A l'Etat au titre de la dotation d'équipement aux territoires ruraux (DETR) – programmation 2016 – Axe 1 : sécurité

Ces travaux seront financés sur les fonds propres de la commune.

Il propose de demander une subvention aussi élevée que possible dans le cadre de l'aménagement sécurité afin que ces travaux puissent se réaliser en 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à déposer les différentes demandes de subvention et à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

## DECONSTRUCTION BATIMENT COMMUNAL

---

Monsieur Damien MICHALLET, Maire, rappelle au Conseil Municipal que la commune envisage la déconstruction du bâtiment communal (Delaye).

Une consultation a eu lieu le 1<sup>er</sup> septembre 2015 affichage en mairie avec une remise des plis pour le 11 septembre 2015 à 12h.

Deux entreprises ont répondu à la consultation.

- ✓ RAVEL TP : 35 400,00 € TTC
- ✓ MDTP : 39 180,00 € TTC

Il est proposé de retenir l'entreprise RAVEL TP pour un montant de 29 500,00 € HT, soit 35 400,00 € TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte cette proposition et autorise Monsieur le Maire à signer les documents se rapportant à cette affaire.

## DEMANDE DE SUBVENTION - AGRANDISSEMENT MEDIATHEQUE

---

Monsieur Damien MICHALLET, Maire, informe les membres du Conseil Municipal des travaux envisagés par la municipalité pour l'extension de la médiathèque.

Ces travaux à la médiathèque consistent à fermer le parvis existant ce qui permettra d'améliorer la qualité d'accueil des usagers, augmenter l'offre de lecture et musique et développer les différents ateliers déjà mis en place (atelier calligraphie, atelier conte, ...).

Le montant des travaux est estimé à 50 000 HT €.

Monsieur le Maire précise que ces travaux peuvent prétendre à une aide financière :

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte, à l'unanimité :

- ✓ La demande de subvention au Conseil Départemental de l'Isère pour l'agrandissement de la médiathèque municipale.
- ✓ La demande de subvention à Isère Porte des Alpes.
- ✓ La demande est également faite au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des territoires Ruraux).

Ces travaux seront financés sur les fonds propres de la commune.

## DEMANDE DE SUBVENTION - EXTENSION GROUPE SCOLAIRE

---

Monsieur Damien MICHALLET, Maire, informe les membres du Conseil Municipal des travaux engagés par la Municipalité pour l'extension du groupe scolaire.

Ces travaux consistent en la création de trois classes en raison de l'augmentation de l'effectif.

Le montant des travaux est de 710 000 € HT.

Monsieur le Maire précise que ces travaux peuvent prétendre à une aide financière.

Sur proposition du Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte, à l'unanimité :

- ✓ La demande de subvention au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des territoires Ruraux) – Axe 2 : scolaire
- ✓ La demande de subvention à Isère Porte des Alpes

Ces travaux seront financés sur les fonds propres de la commune.

## ACHAT PARCELLES DE TERRAIN

---

Monsieur Damien MICHALLET, Maire, rappelle aux membres du Conseil Municipal que, dans le cadre d'un projet d'aménagement, il est nécessaire d'acquérir les parcelles cadastrées section A N° 512/597 d'une superficie totale de 4 548 m<sup>2</sup>.

Une estimation du service des domaines a été délivrée le 10 décembre 2015.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal l'achat de ce tènement au prix de 86 412 €.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- ✓ accepte cette proposition de prix.
- ✓ autorise Monsieur le Maire à lancer les démarches pour l'acquisition de ce bien.
- ✓ autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette vente.
- ✓ désigne Maître Jérôme RAY, notaire à HEYRIEUX pour la réalisation de l'acte de vente.

## **RENOUVELLEMENT CONVENTION FOURRIERE « FONDATION CLARA »**

---

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant que la commune n'a pas de fourrière,

Considérant que la commune décide de confier à la Fondation Clara dont le siège social se situe Domaine de Rabat 47700 PINDERES le soin d'accueillir les animaux de la commune en application de l'article L 211-24 0 1211-26 du Code Rural,

Considérant qu'il y a lieu de signer une convention de fourrière complète pour la capture des chiens et chats errants ou dangereux sur la voie publique et leur transport en fourrière par la fondation CLARA 24h/24 et 7 jours/7,

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention dite complète de fourrière : capture, enlèvement et garde des animaux,
- Adopte la convention moyennant une redevance pour capture et fourrière de **0,50 €** par an et par habitant,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

## **APPROBATION DE LA CARTE DES ALEAS COMMUNALE**

---

Monsieur Robert BALLEFIN, adjoint délégué à l'Urbanisme présente aux membres du Conseil Municipal la carte des aléas réalisée par Alp'Géorisques ainsi que la note de présentation.

Après étude de la carte des aléas, Monsieur Robert BALLEFIN demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Approuve la carte des aléas présentée et annexée à la présente délibération
- Approuve la note de présentation
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires

## POINT URBANISME ET PLU

---

### ➤ Point urbanisme

Monsieur Robert BALLEFIN, Adjoint délégué à l'urbanisme, avec l'assistance de Mme Alexia CORREIA, présente les différentes autorisations de droit du sol traitées sur la commune en novembre/décembre 2015.

DOCUMENTS D'URBANISME	OBJET	NOM	ADRESSE des TRAVAUX	DECISION
Permis de construire en cours d'instruction	Extension groupe scolaire	COMMUNE	Montée des Lurons	en cours
	Extension maison individuelle	FAVIER Jean	14 Clos de l'Eperon	en cours
déclarations préalables	Mur de clôture	CUENCA Alain	45 Impasse de la Vie Sauré	accordée le 27/11/2015
	Extension - Garage	BEDROS Gilbert	27 Impasse du Pavillon	accordée le 27/11/2015
	Division pour 1 lot à bâtir	PEYAUD Gilbert	115 Impasse Combe Robert	accordée le 11/12/2015
	pose panneaux photogénérateurs	CHAVRET Brigitte	43 Impasse de la Garenne	accordée le 11/12/2015

### ➤ Point PLU

Monsieur Robert BALLEFIN, adjoint délégué à l'Urbanisme informe le Conseil Municipal qu'une réunion a eu lieu le 11 décembre 2015 en commission afin de présenter une première ébauche du PADD.

## PRESENTATION DE L'ÉTUDE URBAINE ET DE PROGRAMMATION DU COEUR DE VILLAGE

---

Monsieur Damien MICHALLET, Maire, présente au Conseil Municipal l'étude de l'aménagement du Pôle des Lurons.

## VŒUX DU MAIRE

---

Monsieur Damien MICHALLET, Maire, informe le Conseil Municipal que les vœux du Maire et de la municipalité à la population auront lieu : le samedi 2 janvier 2016, à 11h, à la salle Polyvalente.

Une modification dans l'organisation sera proposée avec l'intervention de plusieurs élus de la commune.

Les vœux sont organisés sur trois temps :

- Scène de théâtre par les enfants
- Intervention de plusieurs adjoints
- Vœux de Monsieur le Maire

## QUESTIONS DIVERSES

---

- Courrier remerciement de la croix rouge française pour le don de livres scolaires par la Mairie
- Vœux des Conseillers Départementaux à Saint Georges d'Espéranche le lundi 18 janvier 2016 à 19h.
- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les maisons individuelles de la commune au lotissement du Clos des Pinsons ont commencé.

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE 29 JANVIER 2016 à 20 heures 30**

Après l'évocation des questions diverses, la séance est close à 21h30